



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

raffinage

Question écrite n° 130802

Texte de la question

M. Laurent Fabius interpelle M. le Premier ministre sur la mise en oeuvre effective des engagements récents pris par le Président de la République pour assurer le redémarrage rapide de la raffinerie Petroplus de Petit-Couronne. À l'issue d'une entrevue avec l'intersyndicale, M. Sarkozy avait annoncé que la société Shell, propriétaire historique de l'usine jusqu'en 2008, avait décidé de consacrer 20 millions d'euros à un contrat « de *processing* » et que l'activité en redémarrage était assurée pour six mois. Le jour même, la société Shell faisait savoir dans un communiqué que les vingt millions seraient dix millions et que six mois constitueraient un maximum. Néanmoins, les 550 salariés, les centaines d'employés des entreprises sous-traitantes et leur famille pensaient légitimement que les travaux commenceraient rapidement à l'issue de l'engagement présidentiel. Trois semaines plus tard, ils constatent qu'il n'en est rien. Parce que deux mois de travaux sont nécessaires au redémarrage de l'activité, parce que des délais non tenus rendraient caduc le contrat de *processing* au-delà du 1er juin 2012, parce que la reprise de la production est vitale pour trouver un véritable repreneur industriel du site seino-marin, parce que l'avenir de milliers d'emplois directs et indirects est concerné au sein de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe et en Haute-Normandie, il lui demande s'il faut voir dans les propos de M. Sarkozy autre chose qu'un mensonge de plus pour "tenir" jusqu'à la date des élections ou si, comme il le souhaite, le Gouvernement entend agir de toute urgence pour que les engagements du Président de la République à Petit-Couronne soient effectivement tenus.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Fabius](#)

Circonscription : Seine-Maritime (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130802

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2352

Question retirée le : 5 juin 2012 (Fin de mandat)